Canadian Institute for Procurement and Materiel Management

Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel

DEMANDE D'ESPACE D'EXPOSITION

ATELIER NATIONAL DE L'ICAGM DE 2023

DU 6 AU 8 JUIN 2023

CENTRE DE CONFÉRENCE ET D'ÉVÉNEMENTS D'OTTAWA

UNE DEMANDE D'ESPACE D'EXPOSITION AUTORISE LES EXPOSANTS À PRÉSENTER LEURS PRODUITS ET SERVICES DANS LA SALLE D'EXPOSITION DANS L'ESPACE ALLOUÉ

RENSEIGNEMENTS DE L'ORGANIZATION

ORGANISATION _____ NOM DE LA PERSONNE-RESSOURCE _____

ADRESSE _____ VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____ PAYS _____

TÉLÉPHONE _____ COURRIEL _____ SITE WEB _____

INDIQUEZ LE PRODUIT/SERVICE QUE VOUS REPRÉSENTEZ

_____

FORFAIT D'ESPACE D'EXPOSITION *Sélectionnez votre forfait*

☐ **NIVEAU 1**	**5,500$**	• Espace d'exposition • 4 laissez-passer de délégué pour 2 jours (Le 6 et 7 juin 2023) • Nom et logo de votre organisation dans le matériel de marketing et de promotion • Nom et logo de l'organisation sur le plan du salon professionnel • Nom de l'organisation sur le site web et réseaux sociaux
☐ **NIVEAU 2**	**4,500$**	• Espace d'exposition • 3 laissez-passer de délégué pour 2 jours (Le 6 et 7 juin 2023) • Nom et logo de l'organisation dans le matériel de marketing et de promotion • Nom de l'organisation sur le plan du salon professionnel • Nom de l'organisation sur le site web et réseaux sociaux
☐ **NIVEAU 3**	**3,500$**	• Espace d'exposition • 2 laissez-passer de délégué pour 2 jours (Le 6 et 7 juin 2023) • Nom de l'organisation dans le matériel de marketing et de promotion • Nom de l'organisation sur le plan du salon professionnel • Nom de l'organisation sur le site web et réseaux sociaux
☐ **Organisme de charité enregistré**	**1,500$**	• Espace d'exposition • 1 laissez-passer d'exposant (pour le salon d'exposition seulement) • Nom de l'organisation dans le matériel de marketing et de promotion • Nom de l'organisation sur le plan du salon professionnel • Nom de l'organisation sur le site web et réseaux sociaux

INFORMATIONS SUR L'ESPACE D'EXPOSITION

- 8 pi x 10 d'espace d'exposition comprend la location de la surface utile dans la zone du salon professionnel, un rideau de fond de 10 pi et des rideaux de côté de 3 pi, une table de présentation avec nappe, deux chaises et un bac à déchet.
- Une prise de courant double de 1500 watt (120 volt) est fournie gratuitement.
- L'exposant est responsable de la décoration de l'espace d'exposition attribué, y compris, mais sans s'y limiter, une structure personnalisée de kiosque, l'éclairage, la main d'œuvre pour installer/démanteler ou décorer les expositions et tout autre service, requise pour le kiosque.
- Les laissez-passer de délégué comprenent un accès à : toutes les séances, les présentations des orateurs principaux, le salon professionnel, une réception de réseautage, tous les repas le 6 et 7 juin, 2023. Le stationnement gratuit est disponible sur place. Le Wi-Fi est gratuit.
- l'Espace d'exposition pour organisme de charité enregistré inclu l'accès au salon d'exposition seulement le 6 et 7 juin, 2023. Le numéro d'organisme de charité est requis pour confirmer l'admissibilité au pack de kiosque de l'organisme de charité enregistré.

Canadian Institute for Procurement and Materiel Management

Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel

LAISSEZ-PASSER D'EXPOSANT

ATELIER NATIONAL DE L'ICAGM DE 2023

DU 6 AU 8 JUIN 2023

CENTRE DE CONFÉRENCE ET D'ÉVÉNEMENTS D'OTTAWA

COORDONÉES DES DÉLÉGUÉS

REMPLISSEZ CETTE SECTION POUR VOS LAISSEZ-PASSER D'EXPOSANT.
Votre espace d'exposition comprend des laissez-passer de délégué pour les 6 et 7 juin 2023 (salon, toutes les sessions, conférencier principal et repas).

LAISSEZ-PASSER SUPPLÉMENTAIRE JOUR 3 - JUIN 8
Laissez-passer supplémentaire pour le jour 3 (classe de maître, conférencier principal et repas) - 250 $ + TVH.
Pour les laissez-passer inclus avec votre forfait d'exposition seulement.

Veuillez sélectionner **UNE** classe de maître. Reportez-vous ci-dessous au sujet de la classe de maître. En attendant la disponibilité des places, vous avez le droit de modifier votre sélection de classe en nous contactant à l'avance à admin@cipmm-icagm.ca

Prénom et nom | *Courriel* | *Exigences particulières (Accessibilité, Alimentation)*

Un laissez-passer supplémentaire pour le jour 3 est requis OUI ☐ NON ☐
Réservez votre place dans la classe de maître ☐1 ☐2 ☐3 ☐4 ☐5

Prénom et nom | *Courriel* | *Exigences particulières (Accessibilité, Alimentation)*

Un laissez-passer supplémentaire pour le jour 3 est requis OUI ☐ NON ☐
Réservez votre place dans la classe de maître ☐1 ☐2 ☐3 ☐4 ☐5

Prénom et nom | *Courriel* | *Exigences particulières (Accessibilité, Alimentation)*

Un laissez-passer supplémentaire pour le jour 3 est requis OUI ☐ NON ☐
Réservez votre place dans la classe de maître ☐1 ☐2 ☐3 ☐4 ☐5

Prénom et nom | *Courriel* | *Exigences particulières (Accessibilité, Alimentation)*

Un laissez-passer supplémentaire pour le jour 3 est requis OUI ☐ NON ☐
Réservez votre place dans la classe de maître ☐1 ☐2 ☐3 ☐4 ☐5

8 juin 2023 sujets pour les classes de maître

10H00 - 12H30 et 13H30 -16H00

#1 - Gestion intégrée des risques

#2 - Compétences puissantes en négociation

#3 - Stratégies pour obtenir l'exécution du contrat. **REMARQUE : Cette classe de maître est réservé aux employés du gouvernement fédéral. Une pièce d'identité gouvernementale doit être présentée à la porte**

#4 - Comment désinvestir : le quoi, le pourquoi et le comment

#5 - Prévision et planification du matériel : le quoi, le pourquoi et le comment

Canadian Institute for Procurement and Materiel Management

Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel

DEMANDE D'ESPACE D'EXPOSITION

ATELIER NATIONAL DE L'ICAGM DE 2023

DU 6 AU 8 JUIN 2023

CENTRE DE CONFÉRENCE ET D'ÉVÉNEMENTS D'OTTAWA

MÉTHODE DE PAIEMENT *No TPS R134363936*

Veuillez compléter, signer et dater la demande. Payez par chèque ou par carte de crédit.

☐ ME FACTURER

☐ CHÈQUE JOINT (À L'ORDRE DE : ICAGM A/S THE WILLOW GROUP)

AMERICAN EXPRESS ☐ MASTER CARD ☐ VISA ☐

NUMÉRO DE CARTE _____ CCV _____ DATE D'EXPIRATION _____

TITULAIRE DE LA CARTE _____ SIGNATURE _____

DATE _____ NUMÉRO D'ORGANISATION DE CHARITÉ (SI APPLICABLE) _____

RÉGLEMENTS DE L'EXPOSITION

Politique d'annulation : Toutes les demandes d'espace de kiosque **doivent être par écrit.** Les demandes d'annulation doivent être présentées au plus tard **le 31 mars, 2023** afin de recevoir un remboursement complet. Les demandes d'annulation reçues après **le 31 mars, 2023** renonceront à l'espace à kiosque et au paiement complet **(aucun remboursement émis).**

Politique de paiement d'exposition : Le paiement complet doit être reçu par l'ICAGM avant le 23 mai 2023.

Laissez-passer d'exposant pour le jour 3: L'exposant peut acheter un laissez-passer supplémentaire pour le jour (8 juin, 2023) pour les laissez-passer de délégué inclus dans la trousse d'exposition seulement.

L'acte de présence et l'entretien des expositions doit avoir lieu en tout temps pendant les heures du salon professionnel.

Politique de confidentialité : En remplissant ce formulaire, vous consentez à l'utilisation des renseignements personnels fournis aux fins d'inscription et de marketing. En vous inscrivant et/ou en assistant à cet événement, vous autorisez l'ICAGM à utiliser les photos, les images et/ou le matériel audiovisuel sans autre autorisation explicite. Les documents ne seront utilisés qu'à des fins promotionnelles, éducatives et informatives seulement.

Responsabilité : L'exposant devra indemniser, défendre et exonérer l'Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel (ICAGM) et ses directeurs, ses dirigeants, ses employés et ses agents de toutes responsabilités, pertes, dégâts, allégations (y compris des allégations de blessure personnelle), des coûts ou des dépenses (y compris les frais d'avocat) de toute sorte que l'ICAGM ou ses assureurs pourraient encourir, subir, payer ou être tenu de payer par suite d'une action, d'une inaction ou d'une utilisation des lieux de l'exposant ou par l'exposant ou n'importe quel de ses direc- teurs, dirigeants, employés, agents ou invités, ou s'y rapportant. L'exposant comprend et accepte que l'ICAGM ne sera pas responsable des dégâts, des pertes, du vol ou de la destruction de toute propriété de l'exposant ou de toute blessure personnelle ou autre à l'exposant ou à ses directeurs, ses dirigeants, ses employés, ses agents ou ses invités. L'exposant sera aussi pleinement responsable de payer pour tout dégât à la propriété du Ottawa Convention and Event Centre, de ses propriétaires ou gestionnaires découlant d'un geste ou d'une omission de l'exposant. L'exposant accepte de défendre, d'indemniser et d'exonérer le Ottawa Convention and Event Centre, de ses propriétaire, ses gestionnaires, ses dirigeants ou ses directeurs, ses agents, ses employés, ses filiales et ses sociétés affiliées, de tout dégât ou charge découlant de l'utilisation de sa propriété par l'exposant. La responsabilité de l'exposant comprendra toutes les pertes, les coûts, les dégâts ou les dépenses découlant de tout accident ou lésion corporelle d'autres événements à toute personne, y compris l'exposant, ses agents, ses employés et ses invités d'affaires qui découle de l'occupation et de l'utilisation du Ottawa Convention and Event Centre par l'exposant, ou d'une partie de celui ci.

Retournez le formulaire rempli à

admin@cipmm-icagm.ca

Questions? Renseignements?

admin@cipmm-icagm.ca